

Tarifs

Nous consulter ou renseigner la fiche d'information.

16 places disponibles en présentiel/ 12 places en distanciel

Durée et contexte

20 heures en présentiel ou en distanciel sur 2 jours dont 4 heures de téléformation.

Modalité d'inscription :

Adhérents A3S	Non adhérents A3S
Depuis votre espace intranet → rubrique formation → ajouter une inscription	Contactez le service formation : Mail : formation@autosecuritas.fr Tél : 04 91 65 83 70

Organisme de formation A3S

151 Avenue des Aygalades

Immeuble George Sand

13015 Marseille

Tél : 04 91 65 83 70

Mail : formation@autosecuritas.fr

Public concerné

Contrôleur technique de véhicule léger.

Pré-Requis

Habilitation en tant que contrôleur technique de véhicules légers en cours de validité et remplir les conditions ci-dessous :

- Avoir réalisé le maintien de qualification VL de l'année précédente
- Avoir réalisé la remise à niveau VL du ou des domaines d'habilitation
- Avoir obtenu la formation initial VL l'année précédente

Les objectifs

Permettre de maintenir la qualification de contrôleur technique de véhicule léger

Contenu de la formation

Programme de formation élaboré par A3S et approuvé en commission ministérielle selon le référentiel défini par le ministre chargé des transports.

Offert et/ou fourni par la coopérative (en présentiel)

- *Café d'accueil* et viennoiseries, deux collations par jour, bouteilles d'eau à disposition
- *Moyen pédagogique à disposition des stagiaires : Tablettes*

Modalités et délais d'accès

Inscription jusqu'à 7 jours avant le début de la formation et réalisation de la téléformation avant 23h59 la veille de la formation en groupe.

Méthodes mobilisées

- Vidéo projecteur
- Tablettes

Modalités pédagogiques

4 heures de téléformation réalisée depuis l'Intranet des sociétaires avant la formation en présentiel.

Supports de formation disponibles pour les stagiaires en fichier PDF et diffusés en partage d'écran depuis le poste informatique du formateur via un vidéo projecteur.

Modalité d'évaluation

12/20 minimum au contrôle des connaissances.

L'organisme remet à chaque stagiaire une attestation de formation.

Formation réalisée dans un hôtel dont les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Au niveau pédagogique, les besoins en compensation pour les personnes en situation de handicap sont assurés par la Coopérative A3S.

Merci de vous adresser à :

Madame **KAMARA** au 04.91.65.83.70

Par mail : manaqualite@autosecuritas.fr)